



## RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

---

PETITION NO.: **421-02337**

BY: **MS. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **MAY 7, 2018**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **DON RUSNAK**

---

Response by the Minister of Indigenous Services

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Rusnak', written over a horizontal line.

SIGNATURE  
Minister or Parliamentary Secretary

---

SUBJECT

**Discrimination**

---

**ORIGINAL TEXT**

---

**REPLY**

The Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs and the Minister of Indigenous Services would like to thank the petitioners for expressing their interest in gender discrimination and violence against women.

The Government of Canada recognizes that violence against women is a critical issue in Canada that disproportionately impacts Indigenous women. Violence against women and girls has devastating health and social impacts on the lives of individuals, families, communities and Canadian society as a whole. Dealing with this critical issue will require a whole-of-government approach and collaboration between all levels of government. That is why the government recently announced a National Strategy to Address Gender-Based Violence. We are committed to helping ensure that all Canadians have the opportunity to live in safe, supportive and inclusive communities.

The Government recognizes Indigenous women and girls are disproportionately impacted by violence and that we must bring an end to the ongoing national tragedy of missing and murdered Indigenous women and girls. The Native Women's Association of Canada's Sisters in Spirit initiative documented the extent of the problem and raised awareness of the complex origins and impacts of violence against Indigenous women and girls.

That is why the Government of Canada has launched a truly national, independent inquiry to examine and report on systemic causes of all forms of violence that Indigenous women and girls experience and their greater vulnerability to that violence. The Commission is looking for patterns and underlying factors that explain why the higher levels of violence occur. The Terms of Reference are clear – families must be at the centre of the Commission's work. The Government has also taken immediate action on root causes with investments in housing, education, child welfare and on increasing safety on the Highway of Tears. In addition, the Government is focused on improving existing supports and healing including additional investments in women's shelters and new initiatives such as the Family Information Liaison Units, which assist families of missing and murdered Indigenous women and girls in finding the answers they need from government agencies, and other help with additional services to address their trauma.

The Commission released their interim report on November 1, 2017. The report outlines progress to date, acknowledges challenges in establishing the Inquiry and makes some interim recommendations for immediate support to assist families that want to participate in the process, including a call to extend the inquiry's timelines.

Following a thorough review of the interim report, the Government of Canada is taking action to address the interim recommendations by increasing health supports and victim services for families and survivors, establishing a commemoration fund, funding organizations with expertise in law enforcement and policing to lead a review of police policies and practices concerning their relations with the Indigenous peoples, as well as creating a new Royal Canadian Mounted Police National Investigative Standards and Practices Unit. An interdepartmental working group has also been established to work with the Commission to address its administrative challenges and is meeting regularly.

On March 6, 2018, the Commission submitted a request to the Government of Canada seeking an extension until December 31, 2020. After extensive discussions with survivors, families, provinces, territories and other partners, the Government of Canada has granted the Inquiry a six month extension, until April 30, 2019, to complete its report and an additional two months, until June 30, 2019, to wind down its work. We are confident this extension will provide the Inquiry with sufficient time to hear from more families and survivors, further examine institutional practices and policies, and undertake the research necessary to inform their recommendations on the systemic causes of all forms of violence against Indigenous women and girls in Canada.

The Government is also focused on improving existing supports and healing including additional investments in women's shelters as seen in the federal commitment to build and operate five new on-reserve shelters located in British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, Ontario and Quebec. Planning and construction activities for each of the five shelters have begun and they are anticipated to be completed by March 31, 2019. Each of these shelters will be integrated into the existing network of 41 shelters serving women and children living on-reserve.

The Family Violence Prevention Program at Indigenous Services Canada supports the day-to-day operations of the existing network of shelters and provides funding for community-driven proposals for family violence prevention projects on and off reserve as such as public awareness campaigns, conferences, workshops, stress and anger management seminars, support groups, and community needs assessments. The program also provides core funding to the National Aboriginal Circle Against Family Violence to act as a national coordinator by supporting shelters and their staff through training forums, prevention activities, research and collaboration with key partners.

The Government of Canada will continue to work in partnership with provincial and territorial governments, Indigenous organizations, and other partners to develop more effective, culturally appropriate, and collaborative solutions to help ensure the safety of women and girls in Canada.

# RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-02337**

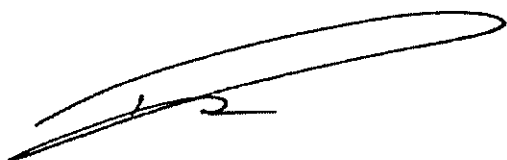
DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 7 MAI 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **DON RUSNAK**

---

Réponse de la ministre des Services aux Autochtones



SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Discrimination**

---

TRADUCTION

---

RÉPONSE

La ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord et la ministre Services aux Autochtones Canada remercie les pétitionnaires d'avoir exprimé leur intérêt pour la discrimination fondée sur le genre et la violence à l'égard des femmes.

Le gouvernement du Canada reconnaît que la violence contre les femmes est un problème important au Canada et qu'il touche de façon disproportionnée les femmes autochtones. La violence contre les femmes et les filles a des répercussions sociales et de santé dévastatrices sur la vie des individus, des familles, des communautés et de la société canadienne dans son ensemble. La résolution de cette question critique nécessitera une approche globale et une collaboration entre tous les ordres de gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement a récemment annoncé une stratégie nationale pour lutter contre la violence fondée sur le sexe. Le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que tous les Canadiens aient la possibilité de vivre dans des collectivités sûres, favorables et inclusive.

Le gouvernement reconnaît que les femmes et les filles autochtones sont touchées de manière disproportionnée par la violence et que nous devons mettre un terme à la tragédie nationale actuelle des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. L'initiative sœurs par l'esprit de l'Association des

femmes autochtones du Canada a documenté l'ampleur du problème et sensibilisé le public sur les origines et les impacts complexes de la violence à l'égard des femmes et les filles autochtones.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada a lancé une enquête nationale indépendante pour examiner et faire rapport sur les causes systémiques de toutes les formes de violence que vivent les femmes et les filles autochtones et leur plus grande vulnérabilité à cette violence. La Commission cherche des modèles et des facteurs sous-jacents expliquant pourquoi les niveaux de violence les plus élevés se produisent. Les termes de référence sont clairs - les familles doivent être au centre du travail de la Commission. Le gouvernement a également pris des mesures immédiates sur les causes profondes avec des investissements dans le logement, l'éducation, les services à l'enfance et sur l'augmentation de la sécurité sur la route des larmes (Highway of Tears). De plus, le gouvernement se concentre sur l'amélioration des mesures de soutien et de la guérison existantes, y compris des investissements supplémentaires dans les refuges pour femmes et de nouvelles initiatives telles que les unités de liaison pour l'information à l'intention des familles qui aident les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées à trouver les réponses dont elles ont besoin des organismes gouvernementaux et autres aide à des services additionnels pour remédier à leur traumatisme.

La Commission a publié son rapport provisoire le 1er novembre 2017. Ce rapport décrit les progrès réalisés jusqu'à présent, reconnaît les difficultés rencontrées quant à la mise sur pied de l'Enquête et présente des recommandations intérimaires afin d'offrir un soutien immédiat aux familles qui souhaitent participer au processus, ce qui comprend une demande de prolongation des délais de l'enquête.

À la suite d'un examen approfondi rapport provisoire, le gouvernement du Canada prend des mesures pour répondre aux recommandations provisoires en augmentant les services de santé et les services aux victimes pour les familles et les survivants, en établissant un fonds de commémoration et en subventionnant les organisations ayant une expertise dans l'application de la loi et de la police pour mener un examen des politiques et des pratiques policières concernant leurs relations avec les peuples autochtones, ainsi que la création d'une nouvelle unité nationale des normes et pratiques d'enquête de la Gendarmerie royale du Canada. Un groupe de travail interministériel, qui se réunit régulièrement, a aussi été créé pour aider la Commission à régler ses problèmes administratifs.

Le 6 mars 2018, la Commission a présenté au gouvernement du Canada une demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2020. Après des discussions approfondies avec les survivants, les familles, les provinces, les territoires et autres partenaires, le gouvernement du Canada a prolongé l'enquête jusqu'au 30 avril 2019 pour compléter son rapport et deux mois supplémentaires, jusqu'au 30 juin 2019, pour conclure son travail. Nous sommes confiants que l'extension fournira suffisamment de temps à l'Enquête pour entendre davantage de familles et de survivants, examiner davantage les pratiques et les politiques institutionnelles et entreprendre les recherches nécessaires pour éclairer leurs recommandations sur les causes systémiques de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles autochtones au Canada.

Le gouvernement se concentre également sur l'amélioration des mesures de soutien et de la guérison existantes, y compris des investissements supplémentaires dans les refuges pour femmes en vue de construire et de gérer cinq nouvelles maisons d'hébergement en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec à l'intérieur des réserves. Les activités de planification et de construction pour chacune des cinq maisons d'hébergement ont commencé. Ces cinq maisons d'hébergement additionnelles, qui devraient être terminées d'ici le 31 mars 2019, seront intégrées au réseau des 41 maisons qui accueillent déjà les femmes et les enfants dans les réserves.

Le programme pour la prévention de la violence familiale aux Services aux Autochtones soutient les opérations quotidiennes du réseau de refuges actuel ainsi que fournir du soutien financier aux projets communautaires de prévention, comme les campagnes de sensibilisation du public, les conférences, les ateliers, les séminaires sur la gestion du stress et la maîtrise de la colère, les groupes de soutien et les

évaluations des besoins des collectivités à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Le programme fournit également un financement de base au Cercle national autochtone contre la violence familiale pour agir à titre de coordonnateur national en appuyant les refuges et leurs personnels au moyen de forums de formation, d'activités de prévention, de recherche et de collaboration avec des partenaires clés.

Le gouvernement du Canada continuera de travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations autochtones et d'autres partenaires pour élaborer des solutions plus efficaces, culturellement appropriées et collaboratives pour assurer la sécurité des femmes et des filles au Canada.